



Vous êtes inquiet pour la santé mentale d'une personne ?
Besoin d'un avis, d'une orientation,
de préciser ou d'ajuster un
traitement ...

Chaque pôle sectorisé* de l'EPSM de la Sarthe propose un

Dispositif de réponse rapide (DiRR) aux demandes urgentes des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux.

De 9h à 18h, du lundi au vendredi
l'équipe dont relève la personne vous répond

DiRR

Une orientation
validée par un
psychiatre
sous 24h

Secteurs 3 et 7

02.43.78.57.74

Secteurs 1 et 6

02.85.29.08.70

Secteurs 4 et 5

02.43.43.51.83

Psychiatrie infanto-juvénile

06.49.59.19.02

Après 18h, week-end et jour férié

Astreinte

↳ **02.43.43.51.51**

EPSM de la Sarthe
20 av. du 19 mars 1962
BP 50004
72703 Allonnes cédex



* La psychiatrie publique est organisée en 'secteurs'. Le département de la Sarthe et la ville du Mans sont découpés :

- en six secteurs de psychiatrie générale (+ de 16 ans et adultes) associés deux par deux en pôles (pôle 1-6, pôle 4-5 et pôle 3-7)
- et en trois secteurs (Nord, Est et Ouest) de pédopsychiatrie (- de 16 ans) qui forment le pôle de psychiatrie infanto-juvénile.

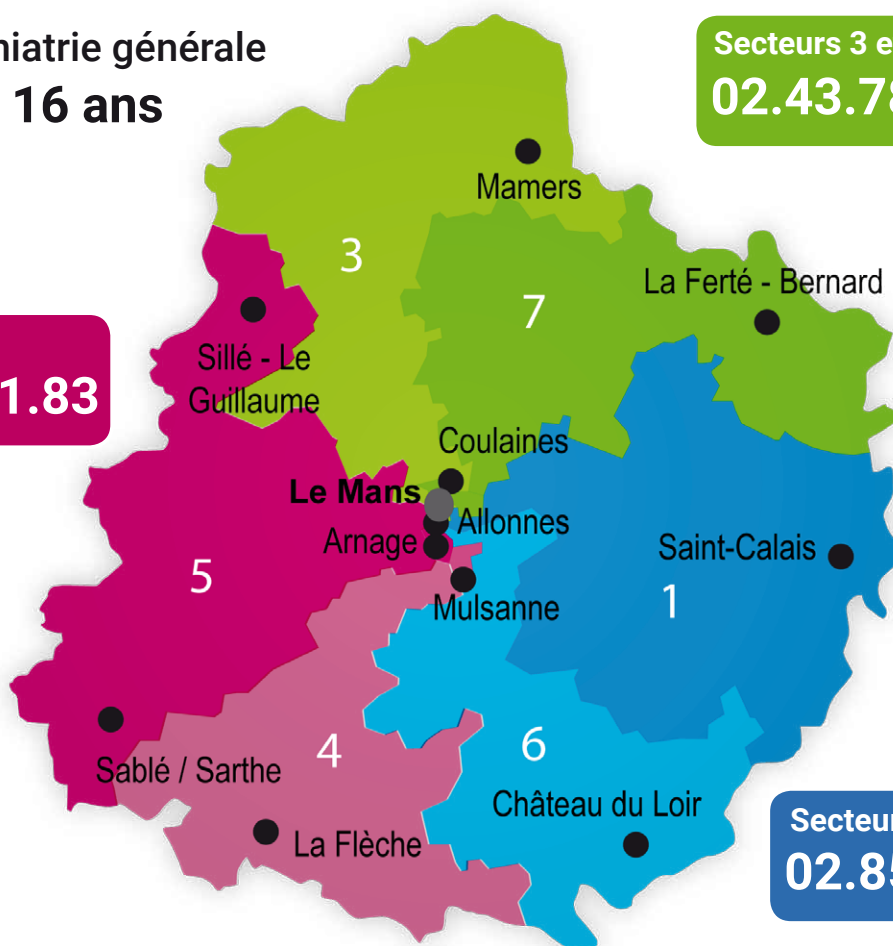
Psychiatrie générale
+ de 16 ans

Secteurs 3 et 7

02.43.78.57.74

Secteurs 4 et 5

02.43.43.51.83



Ville du Mans



Secteurs 1 et 6

02.85.29.08.70

**Après 18h,
week-end et jour férié**
Astreinte → 02.43.43.51.51

Psychiatrie infanto-juvénile.

- de 16 ans (Secteurs Nord, Est et Ouest)

06.49.59.19.02



www.epsm-sarthe.fr

Pour connaître le secteur concerné ↓

Où consulter ?

Trouvez la structure
correspondant à
votre recherche.



En cas de doute : 02.43.43.51.51

Votre avis est important

Afin d'améliorer ce dispositif, nous avons besoin de votre avis. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement, question ou remarque, par le biais de notre formulaire de contact ou par courrier.



Nous contacter

Accéder à notre formulaire de contact.